



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Les empreintes digitales

Les empreintes digitales peuvent jouer un rôle déterminant dans les enquêtes judiciaires car elles donnent la possibilité de confirmer ou d'infirmer l'identité d'une personne.

► UN ÉLÉMENT D'IDENTIFICATION UNIQUE

La dactyloscopie, procédé d'identification par les empreintes digitales, est une branche de la biométrie, une science qui permet d'identifier les personnes au moyen de leurs caractéristiques physiques ou biologiques.

Deux individus ne peuvent pas avoir les mêmes empreintes digitales, pas même les vrais jumeaux. De plus, ces empreintes ne changent pas, même avec le temps, à moins que la couche profonde, ou « basale », de la peau ne soit détruite ou volontairement modifiée par chirurgie plastique.

Il existe trois grandes classes de formes des empreintes digitales : les arcs, les boucles et les verticilles. La forme, la taille, le nombre et la disposition des détails qui caractérisent ces motifs rendent chaque empreinte digitale unique.

► ÉTABLISSEMENT DE CONCORDANCES

On appelle « trace digitale » ou « trace papillaire latente » une empreinte digitale relevée sur une scène de crime. Sa comparaison avec les empreintes digitales enregistrées dans les bases de données de police peut permettre d'opérer des rapprochements entre plusieurs infractions ou d'établir la présence d'un suspect sur une scène de crime.

INTERPOL gère une base de données internationale sur les empreintes digitales, le « Système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales » (AFIS).

Lorsqu'ils estiment qu'une infraction est susceptible d'avoir une dimension internationale, les utilisateurs autorisés des pays membres peuvent effectuer des comparaisons entre des enregistrements figurant dans leurs bases de données nationales d'empreintes digitales et le système AFIS. Ce dernier contient plus de 220 000 fiches dactyloscopiques et plus de 17 000 traces relevées sur des scènes de crime.

En 2019, INTERPOL a pu procéder à plus de 1 600 identifications du fait de l'accroissement des échanges et comparaisons de données dactyloscopiques entre les pays membres.

L'échange de données de police scientifique dans le cadre des enquêtes internationales est l'un des fondements des capacités policières d'INTERPOL.

► TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Les utilisateurs de la passerelle AFIS reçoivent très rapidement les résultats de leurs recherches :

- en quelques minutes seulement pour les individus non enregistrés dans la base de données (recherche automatique) ;

Les empreintes digitales

- en une heure environ pour les individus enregistrés dans la base de données (recherche semi-automatique);
- en une heure environ pour les traces papillaires latentes relevées sur une scène de crime (recherche manuelle).

Ce processus automatisé permet d'effectuer plus de 3 000 comparaisons par jour, et le système peut également rechercher et enregistrer des empreintes palmaires.

Les empreintes digitales peuvent être relevées à l'aide d'un dispositif électronique ou manuellement, avec de l'encre et du papier ; dans ce dernier cas, les données sont par la suite enregistrées au format électronique approprié au moyen d'un scanner.

Les enregistrements sont conservés et échangés au format défini par l'organisme américain de normalisation NIST (*National Institute of Standards and Technology*). Afin de faciliter le transfert des données dactyloscopiques, INTERPOL a mis à la disposition des pays membres l'outil Image2NIST, qui convertit les fichiers au format JPEG en fichiers NIST.

Il est prévu de mettre en œuvre une nouvelle technologie AFIS présentant l'avantage d'accélérer les recherches et d'améliorer leur précision. Cette technologie sera intégrée à une nouvelle plateforme biométrique qui simplifiera la recherche dans l'ensemble des bases de données de police scientifique d'INTERPOL. Il sera ainsi possible de gagner un temps précieux et de mettre au jour des liens qui risqueraient sinon de passer inaperçus.

► IDENTIFICATION DES VICTIMES DE CATASTROPHES

À l'instar de l'ADN, les empreintes digitales peuvent jouer un rôle important dans l'identification des victimes d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, comme un tremblement de terre ou un attentat. Cette identification est essentielle pour les enquêteurs, mais également pour les familles concernées.

► RÉUNIR LES EXPERTS

Organisé tous les deux ans, le Colloque international INTERPOL sur la dactyloscopie et la reconnaissance faciale est l'occasion pour les experts du monde entier de mettre en commun les meilleures pratiques et les évolutions les plus récentes.

Par ailleurs, un Groupe d'experts INTERPOL sur la reconnaissance automatisée d'empreintes digitales se réunit deux fois par an pour échanger sur les nouvelles technologies, les méthodes d'identification et les besoins en formation. Il veille également à ce que les systèmes d'INTERPOL respectent les normes requises.

► FORMATION

Nous proposons également des formations aux services de police de nos pays membres afin que les agents de première ligne disposent des connaissances et compétences nécessaires pour évaluer, préserver et partager les éléments de preuve en respectant les bonnes pratiques.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour tout ce qui concerne des affaires pénales particulières, prière de contacter vos autorités de police locales ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

